

Les comptes annuels en poche 2026



Raghenò Business Park
Motstraat 30, 2800 Malines
www.wolterskluwer.be

Help & Support Center
Motstraat 30, 2800 Malines
Tél. : 015 78 76 00
wkbe.be/serviceclient

Éditeur responsable : Peter Immink

© 2026 Wolters Kluwer Belgium SA

L'exploration de textes et de données n'est pas autorisée.

Raghen Business Park

Motstraat 30

2800 Malines

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

Aucun élément de cette publication ne peut être utilisé ou stocké dans une application utilisant l'intelligence artificielle (IA) ou une application comparable, y compris pour l'entraînement d'une application d'IA.

L'utilisation (de parties) du contenu de cette publication à des fins d'exploration de textes et de données n'est pas autorisée.

D/2026/2664/008

ISBN 978-94-03-04288-6

BP/2162-PI26001

TABLE DES MATIÈRES

Rédaction

Avant-propos

Renvois à d'autres volumes

I

Obligations légales	31
1. Introduction	31
2. Entreprises et critères	31
2.1. Critères	31
2.2. Comptabilité simplifiée	36
2.3. Comptabilité complète (en partie double)	36
2.4. Comptes annuels	37
2.5. Rapport de gestion (art. 3:6, 3:48 et 3:52 du Code des sociétés et des associations)	37
2.6. Rapport de contrôle (art. 3:72 à 3:75 du Code des sociétés et des associations)	38
2.7. Rapport sur les paiements aux Gouvernements (art. 3:7 et 3:8)	38
2.8. Obligations minimales de publication	39
2.9. Formes particulières de sociétés	40
2.10. Entreprises régies par une législation particulière	40
3. Comptabilité	41
3.1. Loi relative à la comptabilité des entreprises	41
3.2. Avis de la Commission des Normes Comptables	44
3.3. Comptabilité informatisée – Aspects TVA	57
4. Comptes annuels	59
4.1. Code de droit économique (C.D.E.) et arrêtés d'exécution	59
4.2. Exemption de publication	60
4.3. Code des sociétés et des associations (CSA)	60
4.4. Sociétés européennes	61
4.5. Avis de la Commission des Normes Comptables	61
5. Consolidation	63
5.1. Obligation légale	63
5.2. Sanction	65
5.3. Avis de la Commission des Normes Comptables	65

6.	Discontinuité	66
6.1.	Going concern	66
6.2.	Législation comptable	66
6.3.	Avis de la Commission des Normes Comptables	68

II

De la comptabilité aux comptes annuels	73
---	----

1.	Introduction	73
2.	Règles d'évaluation	73
2.1.	Règles d'évaluation en matière de stocks	74
2.2.	Aspects environnementaux	83
2.3.	Évaluation en devises	84
2.3.1.	Problématique	85
2.3.2.	Principes de base pour la conversion de devises étrangères	85
2.3.3.	Traitement des opérations en devises	85
2.3.4.	Traitement des opérations de change	87
3.	Clôture de l'exercice	88
3.1.	Avis CNC	88
3.2.	Liste de référence	98
4.	Rapports et approbation	100
4.1.	Rédaction des comptes annuels	100
4.2.	Présentation à l'approbation	100
4.3.	Report de l'approbation	102
4.4.	Rapport de gestion	102
4.5.	Rapport du commissaire	103
4.6.	Rapport sur les paiements aux gouvernements (art. 3:8 CSA)	106
4.6.1.	Application	106
4.6.2.	Définitions	107
4.6.3.	Contenu du rapport sur les paiements aux gouvernements	107
5.	Publication	108
5.1.	Généralités	108
5.1.1.	Langue	108
5.1.2.	Monnaie	108
5.1.3.	Schéma temporel	108
5.1.4.	Dépôt sur papier	109
5.1.5.	Confirmation BNB	109
5.1.6.	Certificats électroniques et accès à Internet	109
5.1.7.	Retard de dépôt et force majeure	110
5.1.8.	Contrôles arithmétiques et logiques	110
5.1.9.	Rectifications	111

5.1.10.	Dépôt via Internet	112
5.1.11.	Frais	113
5.1.12.	Correction des comptes déposés	114
5.1.13.	Sanctions	114
5.1.14.	Radiation d'une société	116
III		
Rubriques de l'actif		117
1.	Introduction	117
2.	Frais d'établissement	118
2.1.	Définition	118
2.2.	Comptes	118
2.3.	Législation	119
2.4.	Évaluation	120
2.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	120
2.6.	Référence aux comptes annuels	121
2.7.	Remarques	122
3.	Immobilisations incorporelles	123
3.1.	Définition	123
3.2.	Comptes usuels	124
3.3.	Législation	124
3.4.	Évaluation	125
3.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	126
3.6.	Référence aux comptes annuels	131
3.7.	Remarques	132
3.8.	Microschéma et schéma abrégé	134
4.	Immobilisations corporelles	135
4.1.	Définition	135
4.2.	Comptes usuels	136
4.3.	Législation	136
4.4.	Évaluation	138
4.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	139
4.6.	Référence aux comptes annuels	147
4.7.	Remarques	149
4.8.	Microschéma et schéma abrégé	150
5.	Immobilisations financières	151
5.1.	Définition	151
5.2.	Comptes usuels	152
5.3.	Législation	152
5.4.	Évaluation	158

5.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	158
5.6.	Référence aux comptes annuels	163
5.7.	Remarques	164
5.8.	Microschéma et schéma abrégé	167
6.	Créances à plus d'un an	168
6.1.	Définition	168
6.2.	Comptes usuels	168
6.3.	Législation	169
6.4.	Évaluation	169
6.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	170
6.6.	Référence aux comptes annuels	173
6.7.	Remarques	174
6.8.	Microschéma et schéma abrégé	175
7.	Stocks et commandes en cours d'exécution	175
7.1.	Définition	175
7.2.	Comptes usuels	176
7.3.	Législation	177
7.4.	Évaluation	180
7.5.	Avis de la Commission des Normes comptables	182
7.6.	Référence aux comptes annuels	187
7.7.	Remarques	189
7.8.	Microschéma et schéma abrégé	191
8.	Créances à un an au plus	191
8.1.	Définition	191
8.2.	Comptes usuels	192
8.3.	Législation	192
8.4.	Évaluation	193
8.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	194
8.6.	Référence aux comptes annuels	197
8.7.	Remarques	198
8.8.	Microschéma et schéma abrégé	199
9.	Placements de trésorerie	199
9.1.	Définition	199
9.2.	Comptes usuels	200
9.3.	Législation	200
9.4.	Évaluation	201
9.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	201
9.6.	Référence aux comptes annuels	205
9.7.	Remarques	206
9.8.	Microschéma et schéma abrégé	207

10.	Valeurs disponibles	207
10.1.	Définition	207
10.2.	Comptes usuels	207
10.3.	Législation	208
10.4.	Évaluation	208
10.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	208
10.6.	Référence aux comptes annuels	211
10.7.	Remarques	212
10.8.	Microschéma et schéma abrégé	212
11.	Comptes de régularisation	213
11.1.	Définition	213
11.2.	Comptes usuels	213
11.3.	Législation	213
11.4.	Évaluation	214
11.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	214
11.6.	Référence aux comptes annuels	215
11.7.	Remarques	216
11.8.	Microschéma et schéma abrégé	216
IV		
Rubriques du passif		217
1.	Introduction	217
2.	Capital	218
2.1.	Définition	218
2.2.	Comptes usuels	218
2.3.	Législation	219
2.4.	Évaluation	220
2.5.	Normes et avis	220
2.6.	Référence aux comptes annuels	230
2.7.	Remarques	231
2.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	234
3.	Primes d'émission	235
3.1.	Définition	235
3.2.	Comptes usuels	235
3.3.	Législation	235
3.4.	Évaluation	235
3.5.	Normes et avis	236
3.6.	Référence aux comptes annuels	237
3.7.	Remarques	238
3.8.	Microschéma et schéma abrégé	240

4.	Plus-values de réévaluation	240
4.1.	Définition	240
4.2.	Comptes usuels	240
4.3.	Législation	241
4.4.	Évaluation	242
4.5.	Normes et avis	242
4.6.	Référence aux comptes annuels	243
4.7.	Remarques	244
4.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	247
5.	Réserves	247
5.1.	Définition	247
5.2.	Comptes usuels	247
5.3.	Législation	248
5.4.	Évaluation	249
5.5.	Normes et avis	250
5.6.	Référence aux comptes annuels	254
5.7.	Remarques	254
5.8.	Microschéma et schéma abrégé	256
6.	Bénéfice/perte reporté(e)	256
6.1.	Définition	256
6.2.	Comptes usuels	257
6.3.	Législation	257
6.4.	Évaluation	257
6.5.	Normes et avis	257
6.6.	Référence aux comptes annuels	260
6.7.	Remarques	260
6.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	262
7.	Subsides en capital	262
7.1.	Définition	262
7.2.	Comptes usuels	263
7.3.	Législation	263
7.4.	Évaluation	263
7.5.	Normes et avis	264
7.6.	Référence aux comptes annuels	266
7.7.	Remarques	267
7.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	269
8.	Avance aux associés sur répartition de l'actif net	269
8.1.	Définition	269
8.2.	Comptes usuels	270
8.3.	Législation	270

8.4.	Évaluation	270
8.5.	Normes et avis	271
8.6.	Référence aux comptes annuels	271
8.7.	Remarques	271
8.8.	Microschéma et schéma abrégé	272
9.	Provisions et impôts différés	272
9.1.	Définition	272
9.2.	Comptes usuels	272
9.3.	Législation	273
9.4.	Évaluation	276
9.5.	Normes et avis	277
9.6.	Référence aux comptes annuels	285
9.7.	Remarques	286
9.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	287
10.	Dettes à plus d'un an	288
10.1.	Définition	288
10.2.	Comptes usuels	289
10.3.	Législation	289
10.4.	Évaluation	291
10.5.	Normes et avis	292
10.6.	Référence aux comptes annuels	298
10.7.	Remarques	299
10.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	299
11.	Dettes à un an au plus	300
11.1.	Définition	300
11.2.	Comptes usuels	301
11.3.	Législation	301
11.4.	Évaluation	301
11.5.	Normes et avis	302
11.6.	Référence aux comptes annuels	309
11.7.	Remarques	310
11.8.	Microschéma et schéma abrégé	310
12.	Comptes de régularisation	311
12.1.	Définition	311
12.2.	Comptes usuels	311
12.3.	Législation	311
12.4.	Évaluation	312
12.5.	Normes et avis	312
12.6.	Référence aux comptes annuels	312
12.7.	Remarques	313
12.8.	Microschéma et schéma abrégé	314

V		
Rubriques du compte de résultats		315
1. Introduction		315
2. Produits d'exploitation		315
2.1. Chiffre d'affaires		315
2.1.1. Définition		315
2.1.2. Comptes usuels		316
2.1.3. Législation		316
2.1.4. Évaluation		316
2.1.5. Commission des Normes Comptables		316
2.1.6. Référence aux comptes annuels		322
2.1.7. Remarques		322
2.1.8. Microschéma et schéma abrégé		323
2.2. Variation des stocks		323
2.2.1. Définition		323
2.2.2. Comptes usuels		323
2.2.3. Législation		324
2.2.4. Évaluation		324
2.2.5. Commission des Normes Comptables		324
2.2.6. Référence aux comptes annuels		324
2.2.7. Remarques		325
2.2.8. Microschéma et schéma abrégé		325
2.3. Production immobilisée		325
2.3.1. Définition		325
2.3.2. Comptes usuels		326
2.3.3. Législation		326
2.3.4. Évaluation		326
2.3.5. Commission des Normes Comptables		326
2.3.6. Référence aux comptes annuels		328
2.3.7. Remarques		328
2.3.8. Microschéma et schéma abrégé		329
2.4. Autres produits d'exploitation		329
2.4.1. Définition		329
2.4.2. Comptes usuels		330
2.4.3. Législation		330
2.4.4. Évaluation		330
2.4.5. Commission des Normes Comptables		330
2.4.6. Référence aux comptes annuels		334
2.4.7. Remarques		335
2.4.8. Microschéma et schéma abrégé		335

2.5.	Produits non récurrents	336
2.5.1.	Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	336
2.5.2.	Reprise de réductions de valeur sur immobilisations financières	338
2.5.3.	Reprise de provisions pour risques et charges non récurrents	340
2.5.4.	Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	341
2.5.5.	Autres produits non récurrents	344
3.	Charges d'exploitation	346
3.1.	Approvisionnements et marchandises	346
3.1.1.	Définition	346
3.1.2.	Comptes usuels	346
3.1.3.	Législation	347
3.1.4.	Évaluation	347
3.1.5.	Commission des Normes Comptables	347
3.1.6.	Référence aux comptes annuels	347
3.1.7.	Remarques	348
3.1.8.	Microschéma et schéma abrégé	348
3.2.	Services et biens divers	348
3.2.1.	Définition	348
3.2.2.	Comptes usuels	349
3.2.3.	Législation	349
3.2.4.	Évaluation	349
3.2.5.	Commission des Normes Comptables	350
3.2.6.	Référence aux comptes annuels	352
3.2.7.	Remarques	352
3.2.8.	Microschéma et schéma abrégé	353
3.3.	Rémunérations, charges sociales et pensions	353
3.3.1.	Définition	353
3.3.2.	Comptes usuels	353
3.3.3.	Législation	354
3.3.4.	Évaluation	354
3.3.5.	Commission des Normes Comptables	354
3.3.6.	Référence aux comptes annuels	358
3.3.7.	Remarques	359
3.3.8.	Microschéma et schéma abrégé	359
3.4.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et sur immobilisations corporelles	360
3.4.1.	Définition	360
3.4.2.	Comptes usuels	360
3.4.3.	Législation	361
3.4.4.	Évaluation	363
3.4.5.	Commission des Normes Comptables	363
3.4.6.	Référence aux comptes annuels	365

3.4.7.	Remarques	366
3.4.8.	Microschéma et schéma abrégé	367
3.5.	Réductions de valeur sur stocks, commandes en cours d'exécution et créances commerciales	367
3.5.1.	Définition	367
3.5.2.	Comptes usuels	368
3.5.3.	Législation	368
3.5.4.	Évaluation	369
3.5.5.	Commission des Normes Comptables	370
3.5.6.	Référence aux comptes annuels	371
3.5.7.	Remarques	371
3.5.8.	Microschéma et schéma abrégé	372
3.6.	Provisions pour risques et charges (+/-)	372
3.6.1.	Définition	372
3.6.2.	Comptes usuels	373
3.6.3.	Législation	373
3.6.4.	Évaluation	374
3.6.5.	Commission des Normes Comptables	375
3.6.6.	Référence aux comptes annuels	380
3.6.7.	Remarques	381
3.6.8.	Microschéma et schéma abrégé	381
3.7.	Autres charges d'exploitation	382
3.7.1.	Définition	382
3.7.2.	Comptes usuels	382
3.7.3.	Législation	382
3.7.4.	Évaluation	383
3.7.5.	Commission des Normes Comptables	383
3.7.6.	Référence aux comptes annuels	384
3.7.7.	Remarques	385
3.7.8.	Microschéma et schéma abrégé	385
3.8.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	386
3.8.1.	Définition	386
3.8.2.	Comptes usuels	386
3.8.3.	Législation	386
3.8.4.	Évaluation	386
3.8.5.	Commission des Normes Comptables	387
3.8.6.	Référence aux comptes annuels	387
3.8.7.	Remarques	387
3.8.8.	Microschéma et schéma abrégé	388
3.9.	Charges non récurrentes	388
3.9.1.	Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement et sur immobilisations incorporelles et corporelles	388
3.9.2.	Réductions de valeur sur immobilisations financières	391

3.9.3.	Provisions pour risques et charges non récurrents	394
3.9.4.	Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	395
3.9.5.	Autres charges non récurrentes	397
3.9.6.	Charges non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	399
4.	Produits financiers	401
4.1.	Produits des immobilisations financières	401
4.1.1.	Définition	401
4.1.2.	Comptes usuels	402
4.1.3.	Législation	402
4.1.4.	Évaluation	402
4.1.5.	Commission des Normes Comptables	402
4.1.6.	Référence aux comptes annuels	405
4.1.7.	Remarques	406
4.1.8.	Microschéma et schéma abrégé	407
4.2.	Produits des actifs circulants	408
4.2.1.	Définition	408
4.2.2.	Comptes usuels	408
4.2.3.	Législation	408
4.2.4.	Évaluation	408
4.2.5.	Commission des Normes Comptables	408
4.2.6.	Référence aux comptes annuels	409
4.2.7.	Remarques	410
4.2.8.	Microschéma et schéma abrégé	410
4.3.	Autres produits financiers	410
4.3.1.	Définition	410
4.3.2.	Comptes usuels	410
4.3.3.	Législation	411
4.3.4.	Évaluation	411
4.3.5.	Commission des Normes Comptables	411
4.3.6.	Référence aux comptes annuels	412
4.3.7.	Remarques	413
4.3.8.	Microschéma et schéma abrégé	414
4.4.	Produits financiers non récurrents	414
4.4.1.	Définition	414
4.4.2.	Comptes usuels	415
4.4.3.	Législation	415
4.4.4.	Évaluation	415
4.4.5.	Commission des Normes Comptables	415
4.4.6.	Référence aux comptes annuels	415
4.4.7.	Annexe	415
4.4.8.	Remarques	416
4.4.9.	Microschéma et schéma abrégé	416

5.	Charges financières	416
5.1.	Charges des dettes	416
5.1.1.	Définition	416
5.1.2.	Comptes usuels	416
5.1.3.	Législation	417
5.1.4.	Évaluation	417
5.1.5.	Commission des Normes Comptables	417
5.1.6.	Référence aux comptes annuels	419
5.1.7.	Remarques	420
5.1.8.	Microschéma et schéma abrégé	420
5.2.	Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales (+/-)	421
5.2.1.	Définition	421
5.2.2.	Comptes usuels	421
5.2.3.	Législation	421
5.2.4.	Évaluation	421
5.2.5.	Commission des Normes Comptables	422
5.2.6.	Référence aux comptes annuels	422
5.2.7.	Remarques	422
5.2.8.	Microschéma et schéma abrégé	423
5.3.	Autres charges financières	423
5.3.1.	Définition	423
5.3.2.	Comptes usuels	423
5.3.3.	Législation	423
5.3.4.	Évaluation	424
5.3.5.	Commission des Normes Comptables	424
5.3.6.	Référence aux comptes annuels	425
5.3.7.	Remarques	425
5.3.8.	Microschéma et schéma abrégé	426
5.4.	Charges financières non récurrentes	426
5.4.1.	Définition	426
5.4.2.	Comptes usuels	427
5.4.3.	Législation	427
5.4.4.	Évaluation	427
5.4.5.	Commission des Normes Comptables	427
5.4.6.	Référence aux comptes annuels	428
5.4.7.	Annexe	428
5.4.8.	Remarques	428
5.4.9.	Microschéma et schéma abrégé	428
6.	Transfert aux et prélèvements sur les impôts différés	428
6.1.	Définition	428
6.2.	Comptes usuels	429
6.3.	Législation	429

6.4.	Évaluation	430
6.5.	Commission des Normes Comptables	430
6.6.	Référence aux comptes annuels	430
6.7.	Remarques	430
6.8.	Microschéma et schéma abrégé	430
7.	Impôts et régularisations d'impôts	430
7.1.	Définition	430
7.2.	Comptes usuels	431
7.3.	Législation	431
7.4.	Évaluation	432
7.5.	Commission des Normes Comptables	432
7.6.	Référence aux comptes annuels	437
7.7.	Remarques	437
7.8.	Microschéma et schéma abrégé	438
8.	Transfert aux et prélèvements sur réserves immunisées	438
8.1.	Définition	438
8.2.	Comptes usuels	438
8.3.	Législation	438
8.4.	Évaluation	439
8.5.	Commission des Normes Comptables	439
8.6.	Référence aux comptes annuels	439
8.7.	Remarques	439
8.8.	Microschéma et schéma abrégé	439
9.	Affectations et prélèvements	439
9.1.	Définition	439
9.2.	Comptes usuels	440
9.3.	Législation	440
9.4.	Commission des Normes Comptables	440
9.5.	Référence aux comptes annuels	440
9.6.	Microschéma et schéma abrégé	440
10.	Prélèvements sur les capitaux propres	440
10.1.	Définition	440
10.2.	Comptes usuels	441
10.3.	Législation	441
10.4.	Commission des Normes Comptables	441
10.5.	Référence aux comptes annuels	442
10.6.	Microschéma et schéma abrégé	442
11.	Affectations aux capitaux propres	442
11.1.	Définition	442
11.2.	Comptes usuels	442

11.3.	Législation	443
11.4.	Commission des Normes Comptables	443
11.5.	Référence aux comptes annuels	444
11.6.	Microschéma et schéma abrégé	444
12.	Résultat à reporter	444
12.1.	Définition	444
12.2.	Comptes usuels	444
12.3.	Législation	444
12.4.	Commission des Normes Comptables	444
12.5.	Référence aux comptes annuels	445
12.6.	Microschéma et schéma abrégé	445
13.	Intervention d'associés dans la perte	445
13.1.	Définition	445
13.2.	Comptes usuels	445
13.3.	Législation	445
13.4.	Commission des Normes Comptables	445
13.5.	Référence aux comptes annuels	446
13.6.	Remarques	446
13.7.	Microschéma et schéma abrégé	446
14.	Bénéfice à distribuer	447
14.1.	Définition	447
14.2.	Comptes usuels	447
14.3.	Législation	447
14.4.	Commission des Normes Comptables	447
14.5.	Référence aux comptes annuels	448
14.6.	Remarques	448
14.7.	Microschéma et schéma abrégé	448
VI		
Rubriques de l'annexe		449
1.	Introduction	449
2.	État des frais d'établissement	450
2.1.	Définition	450
2.2.	Référence aux comptes annuels	451
2.3.	Législation	451
2.4.	Commission des Normes Comptables	451
2.5.	Remarques	451
2.6.	Microschéma et schéma abrégé	452
3.	État des immobilisations incorporelles	452
3.1.	Définition	452

3.2.	Référence aux comptes annuels	455
3.3.	Législation	455
3.4.	Commission des Normes Comptables	455
3.5.	Remarques	455
3.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	456
4.	État des immobilisations corporelles	457
4.1.	Définition	457
4.2.	Référence aux comptes annuels	460
4.3.	Législation	461
4.4.	Commission des Normes Comptables	461
4.5.	Remarques	461
4.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	462
5.	État des immobilisations financières	463
5.1.	Définition	463
5.2.	Référence aux comptes annuels	466
5.3.	Législation	466
5.4.	Commission des Normes Comptables	467
5.5.	Remarques	467
5.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	468
6.	Relations avec d'autres entreprises	469
6.1.	Participations et droits sociaux dans d'autres entreprises	469
6.1.1.	Définition	469
6.1.2.	Référence aux comptes annuels	469
6.1.3.	Législation	469
6.1.4.	Commission des Normes Comptables	470
6.1.5.	Remarques	470
6.1.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	470
6.2.	Entreprises dont l'entreprise répond de manière illimitée	471
6.2.1.	Définition	471
6.2.2.	Référence aux comptes annuels	471
6.2.3.	Législation	471
6.2.4.	Commission des Normes Comptables	472
6.2.5.	Remarques	472
6.2.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	472
7.	Placements de trésorerie	473
7.1.	Définition	473
7.2.	Référence aux comptes annuels	473
7.3.	Législation	474
7.4.	Commission des Normes Comptables	474
7.5.	Remarques	474
7.6.	Microschéma et schéma abrégé	474

8.	Comptes de régularisation	474
8.1.	Définition	474
8.2.	Référence aux comptes annuels	475
8.3.	Législation	475
8.4.	Commission des Normes Comptables	475
8.5.	Remarques	475
8.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	475
9.	État du capital ou de l'apport	476
9.1.	Définition	476
9.2.	Référence aux comptes annuels	478
9.3.	Législation	478
9.4.	Commission des Normes Comptables	480
9.5.	Remarques	480
9.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	481
10.	Provisions pour autres risques et charges	482
10.1.	Définition	482
10.2.	Référence aux comptes annuels	482
10.3.	Législation	482
10.4.	Commission des Normes Comptables	482
10.5.	Remarques	482
10.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	483
11.	État des dettes	483
11.1.	Définition	483
11.2.	Référence aux comptes annuels	486
11.3.	Législation	486
11.4.	Commission des Normes Comptables	487
11.5.	Remarques	488
11.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	488
12.	Comptes de régularisation	489
12.1.	Définition	489
12.2.	Référence aux comptes annuels	489
12.3.	Législation	489
12.4.	Commission des Normes Comptables	489
12.5.	Remarques	490
12.6.	Microschéma et schéma abrégé	490
13.	Résultats d'exploitation	490
13.1.	Définition	490
13.2.	Référence aux comptes annuels	492
13.3.	Législation	492
13.4.	Commission des Normes Comptables	493

13.5.	Remarques	494
13.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	495
14.	Résultats financiers	495
14.1.	Définition	495
14.2.	Référence aux comptes annuels	497
14.3.	Législation	497
14.4.	Commission des Normes Comptables	497
14.5.	Remarques	497
14.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	498
15.	Produits et charges de taille ou d'incidence exceptionnelle (C-cap 6.12) ou (C-app 6.12)	498
15.1.	Définition	498
15.2.	Comptes spécifiques du plan comptable	499
15.3.	Législation	499
15.4.	Commission des Normes Comptables	500
15.5.	Remarques	500
15.6.	Microschéma et schéma abrégé	500
16.	Impôts sur le résultat	501
16.1.	Définition	501
16.2.	Référence aux comptes annuels	502
16.3.	Législation	502
16.4.	Commission des Normes Comptables	503
16.5.	Remarques	504
16.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	504
17.	T.V.A. et impôts à charge de tiers (précompte)	504
17.1.	Définition	504
17.2.	Référence aux comptes annuels	504
17.3.	Législation	505
17.4.	Commission des Normes Comptables	505
17.5.	Remarques	506
17.6.	Microschéma et schéma abrégé	506
18.	Droits et engagements hors bilan	506
18.1.	Définition	506
18.2.	Référence aux comptes annuels	509
18.3.	Comptes du plan comptable	509
18.4.	Législation	512
18.5.	Commission des Normes Comptables	513
18.6.	Remarques	520
18.7.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	520

19.	Relations avec les entreprises liées ou associées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	521
19.1.	Définition	521
19.2.	Référence aux comptes annuels	523
19.3.	Législation	524
19.4.	Commission des Normes Comptables	525
19.5.	Remarques	526
19.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	527
20.	Relations financières avec (...)	527
20.1.	Définition	527
20.2.	Référence aux comptes annuels	528
20.3.	Législation	529
20.4.	Commission des Normes Comptables	530
20.5.	Remarques	530
20.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	530
21.	Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur	531
21.1.	Définition	531
21.2.	Référence aux comptes annuels	531
21.3.	Législation	531
21.4.	Commission des Normes Comptables	531
21.5.	Remarques	532
21.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	532
22.	Déclaration relative aux comptes consolidés	532
22.1.	Définition	532
22.2.	Référence aux comptes annuels	533
22.3.	Législation	533
22.4.	Commission des Normes Comptables	533
22.5.	Remarques	534
22.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	534
23.	Règles d'évaluation	534
23.1.	Définition	534
23.2.	Résumé dans les comptes annuels	534
23.3.	Législation selon l'ordre d'apparition des rubriques	536
23.4.	Remarques	539
23.5.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	539
24.	Informations complémentaires	539
24.1.	Législation	539
24.1.1.	A.R. du 29 avril 2019	539
24.1.2.	Code des sociétés et des associations	542
24.2.	Commission des Normes Comptables	544

VII		
Bilan social		545
1. Introduction		545
2. Contenu		545
3. Schéma et codes		546
3.1. État des personnes occupées		546
3.2. Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice		549
3.3. Un état donnant des renseignements sur les activités de formation suivies par les travailleurs et dont le coût est pris en charge partiellement ou intégralement par l'employeur		549
4. Référence aux comptes annuels		550
5. Méthodologie générale		551
5.1. Travailleurs pour lesquels la société, l'ASBL, l'AISBL ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel		551
5.1.1. Principes		551
5.1.2. Travailleurs concernés		551
5.1.3. Travailleurs non concernés		554
5.1.4. Autres situations		554
5.1.5. Moment des mouvements		555
5.2. Différence temps plein – temps partiel		555
5.2.1. Principe		555
5.2.2. Cas spécifiques		556
5.2.3. Interruption de carrière		556
5.3. Nombre moyen de travailleurs		557
5.3.1. Calcul		557
5.3.2. Interruption de carrière		558
5.3.3. Contrats successifs		558
5.3.4. Moment des mouvements		558
5.4. Heures prestées		558
5.4.1. Principe		558
5.4.2. Temps plein – temps partiel		559
5.4.3. Interruption de carrière		559
5.4.4. Apprentis		559
5.5. Frais de personnel		560
5.5.1. Principes		560
5.5.2. Avantages en nature		560
5.5.3. Travailleurs à temps plein et à temps partiel		561
5.5.4. Situations diverses		561
5.5.5. Administrateurs, gérants et associés actifs		562

5.5.6.	Personnel intérimaire	562
5.6.	Avantages en sus du salaire	563
5.7.	Catégories professionnelles	563
5.7.1.	Personnel de direction	563
5.7.2.	Autres	564
5.8.	Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société, l'ASBL, l'AISBL, la fondation	564
5.8.1.	Personnel intérimaire	564
5.8.2.	Personnes mises à la disposition de la société, l'ASBL, l'AISBL, la fondation	565
5.8.3.	Travailleurs à l'étranger	565
5.9.	Mouvements de personnel	565
5.10.	Formation professionnelle	568
5.11.	Remarques	570
6.	Schéma abrégé	571
7.	Schéma Micro	573
8.	Commission des Normes Comptables	573
 VIII		
Analyse des comptes annuels		575
1.	Tableau des ressources et emplois	575
1.1.	Schéma classique	575
1.2.	La Centrale des bilans	578
2.	Liquidité	580
2.1.	Le ratio de liquidité au sens large (« current ratio »)	580
2.2.	Le ratio de liquidité au sens strict (« acid test ratio »)	581
2.3.	Ratios d'exploitation	581
3.	Solvabilité	586
4.	Rentabilité	588
4.1.	Définition	588
4.2.	Relation entre le résultat d'exploitation et le chiffre d'affaires	589
4.3.	Relation entre le résultat de l'exercice et les capitaux investis	590
4.4.	Rendement d'une action et rapport cours/bénéfices	593
4.5.	Cash-flow et EBIT	594
5.	Les ratios issus de l'annexe	597
5.1.	Garanties	597
5.2.	Estimation du portefeuille	597
5.3.	Charges portées à l'actif (activation des charges)	598

6.	Valeur ajoutée	598
6.1.	Définition	598
6.2.	Optique production	599
6.3.	Optique bilan	600